

la suite, le 10^{me} 20
 en Excellence. 20
 et le titre des Papiers d'Etat, et les quatre
 clous de Sirey (sceau)
 par le Roy, 1700
 les grande d'Espagne ne ont gardé pour la
 Roy que les impôts de la marine.
 les ports de France, par les ordres de M^{rs}
 généraux de la marine, de des ordres de l'Allemagne
 en principauté, en France en Espagne en
 parties, en Espagne en grande ville.
 les barons ont le privilège de 1611 (par lequel
 les barons ont le privilège de la cour)
 d'Ulrich de Saxe, ont le privilège de charge
 en son quartier de leur armée, en son
 d'Ulrich de Saxe d'argent en son quartier de charge
 ils ne peuvent être plus de 200 (par lequel
 le premier baron est par lequel de son
 Nicolas Bacc de Suffolk sont de la cour
 pour le privilège de son baron de la cour

[Faint handwritten text, mostly illegible due to fading and bleed-through. A circular seal is visible in the lower center.]

[Faint handwritten text, mostly illegible due to fading and bleed-through. A circular seal is visible in the lower center.]